

Documents sauvegardés



© 2025 Libération. Tous droits réservés.
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250914-LIF-0plikqfmsfhfjgk5caynq71e

Nom de la source

Libération (site web)

Type de source

Presse • Presse Web

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Nationale

Provenance

Paris, Ile-de-France, France

Dimanche 14 septembre 2025

Libération (site web) • 1032 mots

Exposition aux pesticides : avant la publication d'une enquête publique, les viticulteurs prennent les devants

Pauline Mouillot

Les conclusions de l'enquête PestiRiv, menée sur plus de 3 500 personnes pour éclairer l'exposition des riverains de vignes aux produits phytosanitaires, doivent être publiées lundi 15 septembre. Inquiets des résultats, les professionnels du vin ont choisi de communiquer en amont sur les «efforts» réalisés par la filière.

L'attente est à la hauteur des enjeux. Ce lundi 15 septembre, Santé publique France et l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) doivent rendre publics les résultats de l'étude **PestiRiv**. Encore inconnue du grand public, elle pourrait dans la foulée de la loi Duplomb créer un **nouveau sursaut citoyen** sur l'impact des pesticides au quotidien : il s'agit de la première étude d'ampleur à avoir mesuré l'exposition des riverains aux produits phytosanitaires.

Menée dans les grandes zones viticoles françaises en 2021 et 2022 et réunissant plus de 3 500 participants, elle a pour but d'analyser (grâce à des questionnaires sur leurs modes de vie et des échantillons de cheveux, d'urine, de poussières ou encore d'air extérieur) si les riverains de vignes sont davantage exposés aux produits phytosanitaires que des personnes habitant à plus de 1 500 mètres de toute activité agricole et

à plus de 5 500 mètres de parcelles viticoles. Les traces de 58 substances actives ont été recherchées : des fongicides, comme le folpel, qui servent à combattre le mildiou ou l'oïdium, le glyphosate, ou encore le cuivre, largement utilisé en agriculture biologique.

Preuve de l'impatience entourant cette étude, sa publication – initialement prévue pour 2024 puis pour l'automne 2025 – a fait l'objet d'une passe d'armes judiciaire avec Générations futures et l'association Alerte des médecins contre les pesticides au début de l'été. A quelques jours de l'**examen de la loi Duplomb**, qui prévoyait notamment la réintroduction de l'acétamipride, un néonicotinoïde jugé toxique, avant que la mesure ne soit finalement **retournée par le Conseil constitutionnel**, les deux associations réclamaient sa publication immédiate. Lors de l'audience début juillet, à l'issue de laquelle les ONG ont été déboutées, l'Anses et le ministère de la Santé, arguant que l'étude n'était pas finalisée, avaient alors indiqué qu'une restitution était prévue le 15 septembre.



Les traces de 58 substances actives ont été recherchées dans le cadre de l'étude PestiRiv.

. Romain Doucelin

Le jour J est donc enfin arrivé.

«Préparer le terrain»

Anticipant des conclusions démontrant une exposition des riverains, les professionnels du vin prennent les devants pour déminer les résultats et démontrer les «efforts» réalisés par la filière. Une note sur la «*mobilisation croissante pour réduire l'usage des pesticides*» en viticulture, ainsi qu'un «*vrai-faux : pesticides, vignes et santé*» du Comité national des interprofessions des vins (Cniv), insistent ainsi sur les 20 % de vignes en bio ou en conversion vers l'agri-

Documents sauvegardés

culture biologique et abreuvent les journalistes de chiffres attestant la baisse de l'utilisation de produits phytosanitaires. «On a peur de comment [les résultats] vont être interprétés et que ça se transforme en mise au pilori de la viticulture, reconnaissait mardi devant une poignée de journalistes de la presse agricole Thiébault Huber, président de la Confédération des appellations et des vigneronnes de Bourgogne. C'est pour ça qu'on préfère préparer un peu le terrain.»

Bernard Farges, président du Cniv et du Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux (CIVB), vantant «la filière la plus avancée sur ces sujets», a alors expliqué que les viticulteurs ne voulaient pas «être exclus du débat». «Peut-être que PestiRiv sera l'occasion de mettre face à leurs responsabilités ceux qui donnent les autorisations de mises sur le marché», a-t-il insisté, tout en dénonçant au diapason des autres responsables du Cniv le «cynisme» des firmes phytosanitaires qu'ils ne jugent pas assez «engagées pour [trouver des alternatives et] mettre sur le marché» des produits de biocontrôle : «Nous sommes concernés mais d'autres le sont aussi, et on ne les entend pas beaucoup.»

Un discours qui marque un changement de stratégie. A peine PestiRiv lancée, il y a quatre ans, le CIVB faisait pression sur l'Etat pour se plaindre de la méthodologie de l'enquête, comme l'avait rapporté Libé à l'époque. «Ça a été une surprise pour nous que ce soit ciblé sur la vigne», explique aujourd'hui Bernard Farges, qui assure depuis avoir «été rassuré du sérieux du protocole».

«Nous sommes des agences nationales indépendantes et nous ne travaillons ni au nom des riverains, ni au nom des vi-

gnerons. Notre étude cherche à objectiver l'exposition aux pesticides dans ces zones rurales, d'amener des éléments scientifiques à un débat public, prévenait auprès de Libé le chercheur de l'Anses Ohri Yamada au moment du lancement. On avait conscience qu'il existait un réel manque de données sur le sujet.»

La vigne, une des cultures les plus traitées

Si l'étude a été menée dans les zones viticoles, c'est parce qu'il s'agit d'une culture pérenne. C'est-à-dire que les mêmes produits y sont utilisés d'une année sur l'autre, contrairement aux céréales où la rotation des cultures entraîne une modification des pesticides utilisés. Mais aussi parce que les surfaces sont importantes et parce que c'est une des cultures les plus traitées en France, après celles de pommes et de pommes de terre. Enfin, puisque les vignes sont historiquement souvent situées au milieu des villages, les riverains sont davantage exposés que d'autres cultures, plus éloignées des habitations.

«On demandait ce type d'études depuis longtemps, c'est une étape importante», se félicite François Veillerette, porte-parole de Générations futures. On ne connaît pas grand-chose sur l'exposition des riverains, donc on a besoin de données validées et sérieuses.» Seule étude menée sur les riverains jusqu'ici, GeoCap Agri, publiée par l'Inserm en 2023, s'intéressait au risque accru de leucémie chez les enfants vivant près des vignes. Si elle avait conclu que la seule présence de vignes à proximité de l'habitation n'accroissait pas le risque de maladie, la taille de la surface pouvait l'augmenter.

Cet article est paru dans Libération (site web)

https://www.liberation.fr/environnement/agriculture/exposition-aux-pesticides-avant-la-publication-dune-enquete-publique-les-viticulteurs-prennent-les-devants-20250914_PLIKQFMSHFHTJQK5CAYNQQ7LE/